



Critères pour une évaluation transparente et rigoureuse des chercheurs et de leurs équipes

Comité « Evaluation et Science Ouverte » (CoÉSO) de l'Académie des sciences

La communauté des enseignants-chercheurs et chercheurs est, dans son ensemble, très favorable au principe de la Science Ouverte, qui offre un accès gratuit et libre aux publications et données scientifiques. Cependant, un frein important à son déploiement réside aujourd'hui dans les pratiques de l'évaluation. Une évolution de celles-ci apparaît nécessaire, à l'image de ce que préconisent des textes importants sur l'évaluation, comme la déclaration DORA¹ signée par de nombreuses institutions, dont l'Académie des sciences².

Le partage des données et des avancées de la science garantit une meilleure diffusion des découvertes, plus rapidement et au plus grand nombre. Aussi, en soumettant les résultats et les données scientifiques à la discussion et à la critique d'un public plus large et plus varié, il garantit plus de rigueur et d'éthique à la recherche.

Dans ce contexte dynamique, il est légitime que les enseignants-chercheurs et les chercheurs - qui souhaitent, à juste titre, que leurs activités de recherche soient reconnues au niveau national et international - s'interrogent sur les modalités de l'évaluation de leurs travaux et projets scientifiques. Leurs questions peuvent concerner notamment (i) les critères concrets qui seront utilisés par leurs universités et organismes de recherche pour une nomination ou une promotion, (ii) les nouvelles règles concernant l'évaluation des projets de recherche par les agences de financement nationales ou européennes ou, encore, (iii) les critères d'attribution de prix scientifiques qui pourront être revus.

Le Comité Évaluation et Science Ouverte (CoÉSO) de l'Académie des sciences est convaincu que les principes de la Science Ouverte ne seront acceptés et mis en application par l'ensemble de la communauté scientifique qu'à la condition de faire reposer l'évaluation sur des critères clairs, objectifs, transparents et fixés à l'avance. Le CoÉSO en suggère un certain nombre ci-dessous, de façon non exhaustive :

1. Donner la priorité à l'évaluation qualitative à partir (i) d'un récit narratif (ii) d'un choix de 5 à 10 publications (chercheurs juniors ou seniors) dont le message principal et la nouveauté sont explicités en quelques lignes ;
2. Selon le contexte (nature du poste ou de la promotion, nature du projet, etc.), ouvrir les critères de l'évaluation aux différents aspects des carrières, comme l'enseignement et la formation des jeunes à et par la recherche, la valorisation (brevets, brevets licenciés, création de start-ups, collaborations industrielles, logiciels, outils), le leadership (direction d'équipes, de projets etc.), la capacité de travail en équipe, l'impact des travaux au niveau national et international (réseaux, retombées sociétales et réglementaires, émergence d'une nouvelle discipline etc.),

¹ [DORA French V2.pdf \(sfdora.org\)](https://www.sfdora.org/)

² [Communiqué : L'Académie des sciences ratifie la déclaration de San Francisco ou DORA | Communiqués de presse | Presse | Transmettre les connaissances \(academie-sciences.fr\)](#)



- l'activité d'évaluation, les efforts de vulgarisation, le partage de données, l'ouverture à la pluridisciplinarité etc., afin de ne plus se limiter à la seule production d'articles scientifiques ;
3. N'utiliser les données bibliométriques que de façon contextualisée et robuste, en regard de l'analyse qualitative réalisée au préalable. Proscrire l'utilisation des impacts facteurs des journaux ;
 4. Homogénéiser, autant que possible, les critères d'évaluation au niveau international tout en respectant les différences de culture des disciplines scientifiques et des pays ;
 5. Réaliser l'évaluation à partir de documents simples à remplir, offrant le plus de liberté possible au candidat pour l'organisation de son dossier et la valorisation de son parcours ;
 6. Proscrire la bureaucratie et le jargon administratif et financier souvent peu compréhensible ;
 7. Favoriser une évaluation qui tienne compte de parcours atypiques et originaux, intégrer les circonstances spécifiques de vie à un niveau approprié, et encourager la mobilité public/privé et privé/public ;
 8. Tenir compte des talents variés, indispensables à une bonne marche de la recherche et à la complémentarité nécessaire au bon fonctionnement des structures, et, d'une manière générale, valoriser le travail en équipe ;
 9. Favoriser, autant que possible, les auditions et les échanges avec les candidats à un poste ou à un projet de recherche qui met en jeu des soutiens importants, en particulier pour les jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs ; pour l'évaluation des équipes, rendre incontournables les visites sur site d'une durée compatible avec la taille de l'entité à évaluer. Pour les évaluations comportant des enjeux importants, aller bien au-delà de la simple lecture du dossier scientifique ;
 10. Mettre les moyens humains et financiers nécessaires à une évaluation objective et approfondie des chercheurs et des équipes tout en évitant de multiplier les évaluations pour des enjeux limités. Trop d'évaluation tue l'évaluation ;
 11. Donner la priorité à la constitution de jurys de qualité, dépourvus de conflits d'intérêt et avec une composante internationale qui doit devenir la règle ;
 12. S'assurer que le jury dispose d'un degré de connaissance suffisant du contexte associé à l'évaluation et lui demander d'être aussi explicite et factuel que possible dans la présentation de son rapport ;
 13. Permettre un droit de réponse aux évalués dans les cas appropriés, sur la base d'éléments factuels ;
 14. Encourager les interactions lors des conférences internationales qui représentent un moment privilégié pour faire connaître les travaux de recherche et initier de futures collaborations et/ou stages internationaux pour les jeunes.
 15. Dans ce contexte, veiller à garantir des conditions d'évaluation permettant de responsabiliser les différentes parties prenantes quant à l'impact écologique de leurs pratiques (déplacements moyens et longs courriers pour les congrès internationaux et autres missions) sans amoindrir la qualité des échanges scientifiques.



Composition du comité « Evaluation et Science Ouverte » (CoÉSO) de l'Académie des sciences

Académie des sciences

Membres présentés par sections :

- BACH Jean-François ; CORVOL Pierre et LÉRIDON Henri – Section Biologie humaine et sciences médicales ;
- GIRAUD Tatiana et Antoine TRILLER – Section Biologie intégrative ;
- ALMOUZNI Geneviève ; BOURGERON Thomas ; DANCHIN Antoine ; FISCHER Alain et YANIV Moshe – Section Biologie moléculaire et cellulaire, génomique ;
- BRAUNSTEIN Pierre ; COUVREUR Patrick (Président du CoÉSO) ; EISENSTEIN Odile et MEUNIER Bernard – Section Chimie ;
- GHYS Étienne – Section Mathématique ;
- FINK Mathias ; JEROME Denis et SALOMON Christophe – Section Physique ;
- FLANDRIN Patrick et MOËS Nicolas – Section Sciences mécaniques et informatiques.

Directrice du Patrimoine et des ressources scientifiques de l'Académie des sciences : FABRE Justine.

Membres extérieurs

- GOERBIG Marc-Oliver (Directeur de Recherche CNRS - Physicien) ;
- HILLIAIREAU Hervé (Professeur de Biopharmacie – Université Paris Saclay) ;
- KNOOP Martina (Directrice de Recherche CNRS - Physicienne).